



Démarchage a domicile pour la charpente

Par **papounet35400**, le **19/04/2017 à 18:04**

bonjourrnmon père vient aujourd'hui de signer un devis démarché à son domicile pour sa charpente elle serait infectée de croûtes de la mûre et lui préconise un devis de 4800 euros avec un emprunt a taux ZERO pour la totalité du prix avec le rachat de son petit prêt déjà effectué auparavant par un voleur qui lui a posé dans les combles l'isolation soufflée et soit dit en passant a taux ZERO qui au final s'est terminé a 9 %.rnque dois-je faire pour vérifier si tout est vrai et le prix estimé????,rnmerci de m'aider car mon père est une personne handicapée qui croit tout le monde comme cet homme lui a dit je viens de la part de EDF alors il est honnête....rnje suis perdu....

Par **morobar**, le **19/04/2017 à 18:12**

Bonjour,rnCes offres faisant suite à un démarchage quasi frauduleux et couplées à un crédit sont en général des arnaques.rnLa prestation n'est pas accomplie, ou n'importe comment, le procès-verbal de réception signé en faux par le prestataire et présenté pour encaissement du crédit, puis ce prestataire disparaît mais le crédit reste.rn**La présence de mûre doit obligatoirement faire l'objet d'un signalement à la mairie.**rnCommencez donc par vérifier les assertions sur la présence de ce champignon avant d'engager de quelconques travaux.rnSe renseigner à la mairie qui saura indiquer un charpentier pour une visite.rnEt user du droit de rétractation immédiatement par LR/AR.

Par **jodelariege**, le **19/04/2017 à 18:28**

bonjour tout à fait d'accord avec Morobar , ne perdez pas votre temps à vérifier ce que vous a dit cette "personne" qui déjà a menti en se disant envoyé par EDF... cela en dit long sur le reste... donc lettre recommandée pour rétractation aussi pour le crédit et recherche par vous même si il y a mэрule ou non.... y a pas le feu...

Par **Visiteur**, le **19/04/2017 à 18:33**

Bonjour,rnNe tardez à adresser la rétractation, surtout !

Par **jodelariege**, le **19/04/2017 à 19:23**

bonsoir oui mon "ya pas le feu" peut prêter à confusion:je ne voulais pas dire qu'il n'y avait pas le feu pour se rétracter ,au contraire c'est urgent mais qu'il n'y avait pas le feu pour rechercher si oui ou non il y a de la mэрule...sans doute qu'il n'y en a pas et que l'individu a profité de la naïveté du monsieur...

Par **papounet35400**, le **19/04/2017 à 22:55**

merci pour vos reponses je vais donc faire le coupon de retractation en R/R et rechercher un charpentier pour verifier et faire des devis